Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 056-215602053-20260616-2026_035-DE

Commune de
SAINT ARMEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 15 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, 15 juin à dix-huit heures trente, les membres du Conseil municipal, se sont réunis dans la salle du Conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Membres du Conseil municipal : Mmes et MM : Philippe TREMOUREUX, Françoise BOUSQUET, Rémi AMAR, Isabelle MATAMOROS, Rémy BESNARD, Anne TESSIER-PETARD, Jacques MAURY, Jeannine BROGUET, Yann VELLUET, Martine COURTOIS, Philippe AUBRIERE ; Hélène PERCHEPIED, Christian LE MENACH, Mathilde DUCHESNE, Jean Pierre BERNARD
Absents excusés : Mme Anne TESSIER-PETARD qui a donné procuration à Mme Françoise BOUSQUET, M Rémy BESNARD qui a donné procuration à Mme Jeannine BROGUET, M Jacques MAURY qui a donné procuration à M Rémi AMAR, M Christian LE MENACH qui a donné procuration à Mme Martine COURTOI
Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents :11 Votants : 15
Secrétaire de séance : Françoise BOUSQUET

Délibération n°2026-06 / 035 – Décision modificative de budget n°1 – budget commune

Rapporteur : M le Maire

Des ajustements budgétaires sont nécessaires pour équilibrer le budget de la commune en section de fonctionnement et d'investissement.

Section de fonctionnement

Recettes de fonctionnement

- **+ 7 168 € au compte 722 – chapitre 042**
  Cette inscription correspond à la valorisation des travaux réalisés en régie par les services communaux, par transfert entre sections.
- **+ 1500 € au compte 752 chapitre 011**
  Cette somme correspond aux titres de location réémis sous le tiers conforme à la règlementation.

Dépenses de fonctionnement

- **+ 4168 € au chapitre 023**
  Cette somme correspond au virement à la section d'investissement afin d'équilibrer l'opération d'ordre liée aux travaux en régie.
- **+ 3 000 € au compte 739211 - chapitre 014**
  Cette somme correspond à une nouvelle dépense de compensation de fonctionnement pour les eaux pluviales de Saint Armel, due à GMVA.
- **+ 1500 € au compte 673 - chapitre 67 (titres annulés sur exercices antérieurs).**
  Cette somme correspond à l'annulation des titres de location émis sur l'année 2023 à un tiers non conforme à la nouvelle règlementation de la conformité des tiers de la DGFIP.

Section d'investissement

Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 056-215602053-20260616-2026_035-DE

Recettes d'investissement

- **+ 4168 € au chapitre 021**
  Inscription du virement provenant de la section de fonctionnement.
- **+ 20 000 € au compte 458201 – chapitre 45**
  Cette ouverture de crédits permet la prise en compte d'opérations réalisées pour le compte de tiers.

Dépenses d'investissement

- **+ 7 168 € au compte 2138 – chapitre 040**
  Cette dépense correspond à l'intégration comptable des travaux en régie dans le patrimoine de la collectivité.

Le budget reste déséquilibré en section d'investissement et retrouve son équilibre en section de fonctionnement grâce au transfert entre chapitre 021 et 023.

Après en avoir délibéré les membres du Conseil

Autorise les modifications budgétaires comme suit :

Section de fonctionnement

Recettes de fonctionnement

- + 7 168 € au compte 722 – chapitre 042
- + 1500 € au compte 752 chapitre 011

Dépenses de fonctionnement

- + 4168 € au chapitre 023
- + 3 000 € au compte 739211 - chapitre 014
- + 1500 € au compte 673 - chapitre 67 (titres annulés sur exercices antérieurs).

Section d'investissement

Recettes d'investissement

- + 4168 € au chapitre 021
- + 20 000 € au compte 458201 – chapitre 45

Dépenses d'investissement

- **+ 7 168 € au compte 2138 – chapitre 040**

Le budget reste déséquilibré en investissement et retrouve son équilibre sur la section fonctionnement grâce au transfert entre chapitre 021 et 023.

Adoptée à l'unanimité

Fait à Saint-Armel le 16/06/2026
Le Maire
Philippe TREMOUREUX

MAIRIE de St ARMEL * 56 Morbihan *

Secrétaire de séance
Françoise BOUSQUET